

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt quatre**

Le : 19 décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de RILHAC-RANCON

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la salle Marie Laurencin, sous la présidence de Madame Nadine BURGAUD,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2024

**PRESENTS** : Madame Nadine BURGAUD, Monsieur François POIRSON, Monsieur Olivier TERRAZ, Madame Brigitte SIMONNEAU, Monsieur Patrice CHAUVET, Madame Marie-Joseph LABERGERE, Monsieur Julien CHALANGEAS, Monsieur Cyrille CHAUVET, Madame Déborah CORNILLOT, Monsieur David BARLET, Madame Chloé RESTOUEIX, Monsieur Cyrille CHAUVET, Monsieur Michel BAUDU, Madame Laurence MASSARD-TERRAZ, Monsieur Lakhdar ABED, Madame Muriel COTTIER, Monsieur Guy DESVILLES, Madame Aurore BOUHIER, Monsieur Arnaud BOUHIER, Monsieur Jacques MIGOZZI, Madame Sylvie DEBIAIS ;

**PROCURATIONS** : Monsieur David FRETILLE à François POIRSON, Madame Fatima BOUKILI à Madame Marie-Joseph LABERGERE, Monsieur Stéphane CARILLON à Monsieur Jacques MIGOZZI ;

**ABSENTS EXCUSÉS** : Monsieur Ludovic DELHOUME, Monsieur Florent ALVAREZ, Monsieur Denis AGNESE ;

**Secrétaire de séance** : Monsieur Julien CHALANGEAS ;

Effectif légal : 27

Nombre de Conseillers  
en exercice : 27

Votants : 24

Présents : 21

**Délibération 2024-12-04bis Autorisation du Conseil Municipal au Maire pour validation de l'avant-projet définitif et signer les demandes de subventions pour le projet d'extension et de rénovation de l'ALSH.**

Afin de pouvoir déposer les dossiers de demande de subvention pour le projet cité auprès des services du département et des services de l'Etat, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer l'avant-projet définitif présenté par la société « SARL Hervé Pagnat Architecte » ainsi qu'à signer les demandes de subventions comme indiquée dans le plan de financement ci-dessous :

<b>Dépenses prévisionnelles</b>		
<b>Nature des dépenses</b>	<b>Montant prévisionnel (en € HT)</b>	<b>Montant prévisionnel (en € TTC)</b>
Maîtrise d'œuvre	37 335,00 €	44 802,00 €
Etudes - Diagnostic Amiante et plomb	1 034,00 €	1 240,80 €
Etude de sols	3 207,00 €	3 848,40 €
Gros œuvre - Démolitions	52 500,00 €	63 000,00 €
Menuiseries extérieures	30 000,00 €	36 000,00 €
Menuiseries intérieures	29 000,00 €	34 800,00 €
Plâtrerie	63 000,00 €	75 600,00 €
Peintures	17 000,00 €	20 400,00 €
Carrelage Faience	11 000,00 €	13 200,00 €
Sols souples	21 000,00 €	25 200,00 €
Plomberie Chauffage Sanitaires	58 500,00 €	70 200,00 €
Electricités	25 000,00 €	30 000,00 €
Imprévus	15 350,00 €	18 420,00 €
<b>Total des dépenses prévues</b>	<b>363 926,00 €</b>	<b>391 909,20 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>Co-financeurs</b>	<b>Montant (en € HT)</b>	<b>Part dans le financem total (en %)</b>	<b>Sollicité ou acquis</b>
État DETR	80 000,00 €	21,98%	En cours de sollicitation
État DSIL	0		
CAF	132 000,00 €	36,27%	En cours de sollicitation
Conseil régional			
Conseil départemental	36 500,00 €	10,03%	Sollicité
Autres cofinancements publics :			
Total des cofinancements publics (80 % maximum)	248 500,00 €	68,28%	
Autofinancement	115 426,00 €	31,72%	
Emprunt	0		
Privés (à préciser) :			
<b>Coût Total HT</b>	<b>363 926,00 €</b>	<b>100,00%</b>	

Après délibération, les membres du conseil municipal autorisent à **l'unanimité** Madame le Maire à valider l'avant-projet définitif ainsi qu'à procéder aux demandes de subvention.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Pour copie conforme le 20 décembre 2024

Affiché / Notifié le 20 décembre 2024

Certifié exécutoire le 20 décembre 2024

Publiée le 20 décembre 2024

Pour le Maire,

François POIRSON

